Philosophie

Titulaire
Julie ALLARD (Coordonnateur)

Mnémonique du cours
PHIL-C1001

Crédits ECTS
5 crédits

Langue(s) d'enseignement
Français

Période du cours
Deuxième quadrimestre

Campus
Solbosch

Contenu du cours

Le cours est consacré à la philosophie morale.

Le cours introduit tout d'abord une brève définition de la philosophie et plus particulièrement de la philosophie morale, dont les liens avec le droit et la psychologie sont exposés. L'enseignement est ensuite organisé en 5 grandes parties. Dans chacune d'elles, une question est posée (par exemple: agit-on par devoir ou par intérêt?), puis sont exposés des courants de la pensée philosophique qui s'opposent sur cette question. Sont ainsi présentés, définis et expliqués les courants majeurs de la philosophie morale à partir d'une problématisation le plus souvent en lien avec les intérêts des étudiant.e.s concerné.e.s.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

L'objectif de ce cours de philosophie est de sensibiliser les étudiant.e.s en droit et en psychologique à des problématiques théoriques qu'ils rencontreront autrement dans leur cursus et de leur fournir des outils critiques et conceptuels pour penser : comment les courants philosophiques s'opposent-ils sur la question du bien et du mal ? La morale peut-elle être objective ou seulement relative ? Qu'est-ce qu'un monstre ? Agit-on selon les préceptes de la raison ou par simple intérêt ?

Pré-requis et co-requis

Cours ayant celui-ci comme pré-requis

DROI-C2004 | Droit naturel et argumentation juridique | 10 crédits

Connaissances et compétences pré-requises

Aucun pré-requis particulier.

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

L'enseignement est donné sous la forme d'un cours ex-cathedra dans un grand auditoire. Le cours oral s'appuie sur des diapositives (avec notamment des extraits de textes), disponibles sur l'université virtuelle. Il est impératif de lire les sources philosophiques communiquées, qui sont matière d'examen.

Contribution au profil d'enseignement

L'enseignement constitue une introduction à la philosophie et aux grands penseurs de l'Occident. Cet enseignement nourrit la culture générale des étudiant.e.s et leur fournit les outils critiques dont ils auront besoin dans la suite de leur cursus et/ou dans leur pratique professionnelle future. Le cours entraîne et évalue aussi leur esprit de synthèse, leur familiarité avec la pensée abstraite et leur capacités analytiques.

Références, bibliographie et lectures recommandées

Des extraits de textes philosophiques sont expliqués et commentés pendant le cours. Leur lecture est obligatoire pour l'examen. Ils sont disponibles dans les diapositives du cours sur l'UV.

Support(s) de cours

Université virtuelle

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

Contact(s)

Faculté de droit

Méthode(s) d'évaluation

Examen écrit

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Examen écrit.

Lors de l'examen, les téléphones et autres objets connectés sont interdits (ils doivent être éteints et laissés en bas de l'auditoire). Les étudiant.e.s sont donc tenu.e.s de présenter leur **carte d'étudiant.e physique,** faute de quoi ils ne pourront pas passer l'examen.

Les étudiant.es peuvent être invités à un entretien oral complémentaire afin de vérifier la maîtrise personnelle du

contenu de l'examen remis, en particulier lorsque des incohérences constatées dans l'examen ne permettent pas à l'enseignante d'évaluer correctement le niveau de maîtrise des connaissances et des compétences visées par l'enseignement.

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

Examen écrit en session.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Droit et de Criminologie

BA-DROI | Bachelier en droit | option Bruxelles/bloc 1

Programmes proposant ce cours à la faculté de Psychologie, des Sciences de l'Education et de Logopédie

BA-PSYE | Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale | bloc 1